



Bon de Réservation 2025



Le C.G.O.S « HAUTS DE FRANCE » présente des LOCATIONS DE LOGEMENTS organisées par ARTES Tourisme :



Résidence La Petite Fecht*** - Munster (68)

Le C.G.O.S, association sans but lucratif, négocie des tarifs et des conditions privilégiées de prestations touristiques proposées à la vente par des agences de voyages. Le C.G.O.S n'est ni une agence de voyages, ni un opérateur de tourisme ni un professionnel. Il ne vend aucune prestation touristique et n'est pas responsable de l'organisation des séjours

Cadre réservé au C.G.O.S

Droits ouverts : oui non
Nombre d'ayants droit incluant l'agent :

Bulletin d'inscription d'ARTES Tourisme

Numéro C.G.O.S : / lettre : (obligatoire)

Noms & Prénoms :

1	2
3	4
5	6

Adresse Personnelle :

Code Postal / Ville :

N° de Tél. professionnel : / Email :

N° de Tél. fixe : / N° de Tél. portable :

- SEMAINE (du dimanche au dimanche)
- MAXI WEEK-END (du vendredi au dimanche)
- MID-WEEK (du lundi au vendredi)
- MAXI WEEK-END SPECIAL PONT (du jeudi au dimanche ou du vendredi au lundi)

Logement T4 (4 personnes) Logement T6 (6 personnes)

Date choisie du au 2025/2026

Numéro d'option donné par ARTES Tourisme : (obligatoire)

Prix du logement (€ TTC) : €

TOTAL À RÉGLER (€ TTC) : €

Options : Assurances supplémentaires : OUI NON

MONTANT : €

Assurance Annulation Multirisque :
5% du montant du séjour (min 15 € / dossier.)

Chèque global à l'ordre d'ARTES Tourisme - Possibilité de régler par chèques vacances

CONDITIONS D'ANNULATION D'ARTES TOURISME : De 29 à 7 jours avant la date du début du séjour : 80 % du montant total du séjour / Moins de 7 jours avant la date du début du séjour : 100% du montant total du séjour

Je déclare avoir pris connaissance, ainsi que les autres personnes inscrites, du descriptif de l'offre d'ARTES Tourisme et des conditions générales et particulières de vente y afférentes jointes au présent bulletin d'inscription.

Fait à

le

Signature

Bulletin à retourner au C.G.O.S - 9 bis rue Louis Néel - 59260 LEZENNES

Après vérification des droits C.G.O.S, le bulletin d'inscription ainsi que le règlement seront transmis à ARTES Tourisme.